

L'enfer d'un adolescent face au déni de la maladie de Lyme!

Yannick a 12 ans et demi, cela fait un an qu'il habite près de la forêt de Clairmarais où il va se promener chaque week-end. Depuis quelques temps, il se sent très fatigué, il a du mal à courir à l'école quand il fait du sport et il a des problèmes de concentration. Il reste bon élève mais il lui faut beaucoup plus de temps pour apprendre une leçon qu'avant.

Puis vient le mois de novembre et ses virus du moment. Yannick revient du collège avec une drôle de plaque rouge violacée sur le visage, qui disparaît spontanément après quelques heures. Il a de la fièvre, un petit 39°C, il ne supporte plus la lumière, est exténué, ne fait que dormir et a de gros maux de tête que le paracétamol n'arrive pas à soulager. Il est très nauséux.

Cela ressemble à une grippe mais qui n'évolue pas bien parce qu'il commence à ressentir des douleurs lancinantes profondes, comme si on lui enfonçait des pics en fer dans les jambes. Puis surviennent des fourmillements, des brûlures qui se déplacent dans son corps.

L'enfer de Yannick, qui s'enfonce dans la maladie de Lyme, commence -mais nous l'ignorons encore.

Après 15 jours, les parents de Yannick s'inquiètent. Ce n'est pas une grippe comme les autres.

Le corps du jeune garçon se recouvre de plaques à certains endroits, puis disparaissent, puis réapparaissent à d'autres endroits. Elles ne le démangent pas. La fièvre baisse mais Yannick a très mal partout et les douleurs s'accroissent. Elles deviennent intolérables.

A ce moment-là, le médecin lui dit que c'est une mauvaise grippe. Qu'il faudra revenir si ça ne va pas mieux. Quelques temps après, alors que Yannick se verse de l'eau dans la cuisine, il tombe après avoir senti une brûlure derrière la tête.

Le lendemain Yannick tremble de plus en plus des jambes, il a du mal à monter les escaliers. Puis, plus les jours passent, plus il perd de l'autonomie. De plus, apparaissent des douleurs et sensations diverses très désagréables et persistantes. Le médecin traitant décide de le faire hospitaliser.

Les prises de sang de Yannick montrent une baisse du système immunitaire, on voit qu'il est attaqué par quelque chose mais quoi ?

Le test pour la maladie de Lyme se montrera négatif donc tous les médecins qui rencontreront Yannick n'évoqueront plus du tout, durant 10 mois, cette maladie. Ils lui parleront de problème psychologique.

Et durant cette longue et pénible période, Yannick passera du Tramadol à dose très élevée (lequel s'avèrera inefficace) à de la morphine à forte dose également. Alors qu'il essaie, dans la douleur et à plusieurs reprises, de se rééduquer dans un centre de rééducation très réputé du Nord, ses kinés, qui le voient dépérir et s'amaigrir, tirent la sonnette d'alarme auprès des médecins - qui restent sourds et aveugles.

En mars 2014, Yannick ne tient plus assis. Ses orteils ne bougent plus et il est incapable de plier les jambes. Ses douleurs sont profondes et résistantes à la morphine !

Des problèmes d'élocution surviennent surtout lorsque Yannick s'énerve en parlant. Il confond les mots ou inverse des phrases. Mais comme c'est intermittent, cela sera mis sur le compte du FAMEUX STRESS !

Yannick aura vu durant ces 10 mois beaucoup de psychologues, de pédopsychiatres. Aucun d'entre eux n'aura su donner un diagnostic précis d'une maladie psychiatrique. D'où leurs difficultés à le faire interner ! Yannick aura pris un antidépresseur, divers anxiolytiques qui ne l'aidèrent en rien non plus.

Pendant les souffrances interminables de Yannick, ses parents, rongés d'inquiétude pour leurs fils, sont accusés des pires maux, sans raison. Ils sont privés de voir leur fils car, paraît-il, « cela doit faire des miracles » ...

Durant ce temps, des anomalies sont révélées dans divers examens effectués; toutefois, malgré 3 demandes faites par divers médecins, aucune ponction lombaire n'est réalisée.

Yannick a été hospitalisé jusqu'à quatre fois dans le même hôpital et une cinquième fois dans un autre, non loin du premier, mais tout aussi inefficace à apporter une réponse à ses maux!

Quelques mois plus tard, les parents de Yannick ont reçu un signalement après avoir envoyé un courrier recommandé stipulant leur étonnement de ce que leur fils ne soit pas pris au sérieux malgré les évidences d'anomalies sur les divers examens réalisés, et sur le fait que ceux-ci ne soient pas approfondis pour trouver la cause organique.

De plus, leur médecin traitant, agacé par la mollesse et l'ineptie de la horde des docteurs des hôpitaux face à l'état de santé de Yannick – état qui devient de plus en plus altéré, l'adolescent étant toujours aussi excessivement douloureux - prescrit de la cortisone entre deux hospitalisations.

Et heureusement ! Car celle-ci allait enfin nous révéler le mal dont souffrait Yannick !

Un grand cercle apparut dès le premier jour du traitement anti inflammatoire, autour du nombril du jeune adolescent : preuve indéniable que la borrélia était passée par là !

Malgré cette évidence, les médecins ne dénièrent pas se remettre en question et continuèrent de mettre la pression à Yannick et ses parents.

Il fallait agir, et vite : en effet, le temps perdu avait engendré chez cet adolescent plus que courageux une évolution très rapide de la neuroborréliose.

Les parents de Yannick se souvinrent d'une émission passée quelques mois auparavant où Madame Judith Albertat témoignait de son parcours chaotique pour tenter de trouver le mal dont elle souffrait et le déni indiscutable auquel elle avait dû faire face.

Dès le lendemain, les parents de Yannick décident d'envoyer tout le dossier médical ainsi que - et surtout - les photos de l'érythème à la Présidente de l'Association Lyme Sans Frontières.

En quelques jours, Madame Albertat et Maître Faivre - avocate de l'association – s'étaient organisées et demandaient aux parents s'ils les autorisaient à communiquer le dossier de Yannick au Professeur Christian Perronne.

Et ce fut, à cet instant, la fin du calvaire de Yannick puisque très vite, le Professeur Perronne diagnostiquait une neuroborréliose et dirigeait le jeune adolescent au sein du service de pédiatrie de l'hôpital à Garches afin de lui faire administrer le plus rapidement possible des antibiotiques.

Inutilement, Yannick avait souffert plus de 10 mois, avait été hospitalisé 5 fois, avait reçu du Tramadol, de la morphine, rappelons-le, à forte dose ; du Neurontin, un antidépresseur, des anxiolytiques. Durant ce temps, rien ni personne jusqu'à alors n'avait obtenu la moindre évolution vers du positif - mais bien au contraire, l'état de santé de Yannick s'était dramatiquement dégradé sur un plan douloureux et moteur.

Cet adolescent exemplaire, après 2 semaines de traitement antibiotique, recommençait à bouger ses orteils et voyait ses douleurs diminuer de jour en jour.

A l'heure d'aujourd'hui, grâce au traitement du Professeur Perronne, les progrès sont spectaculaires : Yannick tient à nouveau assis, les jambes pliées, sans quasiment plus aucune douleurs. Etant soulagé, il peut enfin se rééduquer dans des conditions physiques plus que tolérables ! Ce qui lui permet de soulever

ses pieds et de contracter ses muscles de cuisses. Il a retrouvé la capacité de sentir le goût des aliments, parle normalement, et peut même marcher à l'aide de béquilles !

Il a de ce fait récupéré son moral à 100% et s'improvise magicien auprès d'enfants du service de pédiatrie qui sont alités !

Alors qu'il ne pouvait plus faire de projet, il est à nouveau plein d'énergie et d'envie.

Message des parents de Yannick : il aurait suffi de tests plus fiables puis sans doute de 2 semaines d'antibiotiques pour épargner à notre enfant de souffrir pendant dix mois. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si Yannick pourra recouvrer toutes ses facultés, s'il gardera des lésions. Les médecins de notre région nous reprochaient de « jouer les docteurs » et sont allés jusqu'à nous faire un signalement : heureusement, le procureur ne les a pas suivis !

Nous sommes des parents à 100%, et étions légitimement inquiets pour notre fils. Nous n'avons pas de mots assez forts pour remercier les personnes qui nous ont tendu leurs mains.

Il ne faut plus que d'autres parents mais surtout d'autres enfants vivent ce calvaire ! Il est urgent qu'une prise de conscience de tous les médecins se fasse !

*Le 4 décembre 2014 : Yannick a fait des progrès fantastiques. Il marche désormais avec l'aide de béquilles, et même sans béquilles pour quelques pas. Il peut monter 3 étages d'escalier. Sa joie de vivre déborde : il va la dévorer, sa vie !....